





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-490**

Séance publique du

16 novembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151117- lmc175633-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

OBJET : COMPLEXE SPORTIF G. CARCASSONNE - INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS SUR UN PYLONE RENOVE - AUTORISATION DELIVREE A FREE MOBILE ET FIXATION DE LA PART VARIABLE DE LA REDEVANCE

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Charlotte DE BUSSCHERE.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2015

Nomenclature : 3.3
Locations

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : COMPLEXE SPORTIF G. CARCASSONNE - INSTALLATION D'UNE ANTENNE RELAIS SUR UN PYLONE RENOVE - AUTORISATION DELIVREE A FREE MOBILE ET FIXATION DE LA PART VARIABLE DE LA REDEVANCE- Décision du Conseil

Il y a une dizaine d'années, la Commune a réhabilité les 4 pylônes d'éclairage du Stade Carcassonne. Les 3 opérateurs de téléphonie historiques ont participé à cette opération en finançant partiellement le coût de la réhabilitation via des offres de concours.

Depuis cette date, les 3 opérateurs règlent à la Commune une redevance fixe relative à l'occupation privative du domaine public.

En mars 2015, FREE MOBILE sollicitait l'autorisation de déployer son réseau sur la Commune d'Aix-en-Provence en installant une antenne relais sur le 4^e pylône rénové et non utilisé, Cf. plan ci-joint. Pour ce faire, FREE MOBILE propose à la Commune de régler la part variable de la redevance d'occupation à hauteur de 88 000 € (quatre vingt huit mille euros) qui pourrait être versée au 1^{er} trimestre 2016.

En plus de celle-ci, FREE MOBILE s'engage à régler la part fixe de la redevance et ce dès la date d'effet de la convention d'occupation et chaque année jusqu'à la fin de l'occupation. Cette part fixe de redevance sera due, au même titre que celle versée par les autres opérateurs et selon le montant fixé dans la délibération annuelle relative à la « Fixation des tarifs et droits divers ».

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** FREE MOBILE à installer une antenne relais sur le 4^e pylône rénové du Stade Carcassonne ;
- **FIXER** le montant de la part variable de la redevance qui sera versée en 2016 à 88 000 € ;
- **ACTER** que la part fixe de la redevance due par l'opérateur sera versée conformément à la délibération annuelle relative à la fixation des tarifs et droits divers et dès la date d'effet de la convention d'occupation du pylône
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal à faire recette de la somme sus-désignée.

DL.2015-490 - COMPLEXE SPORTIF G. CARCASSONNE - INSTALLATION D'UNE ANTENNE
RELAIS SUR UN PYLONE RENOVE - AUTORISATION DELIVREE A FREE MOBILE ET
FIXATION DE LA PART VARIABLE DE LA REDEVANCE-

Présents et représentés	: 53
Présents	: 48
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

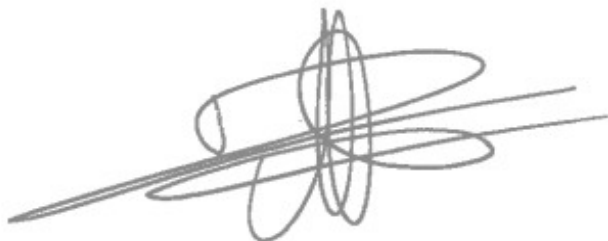
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

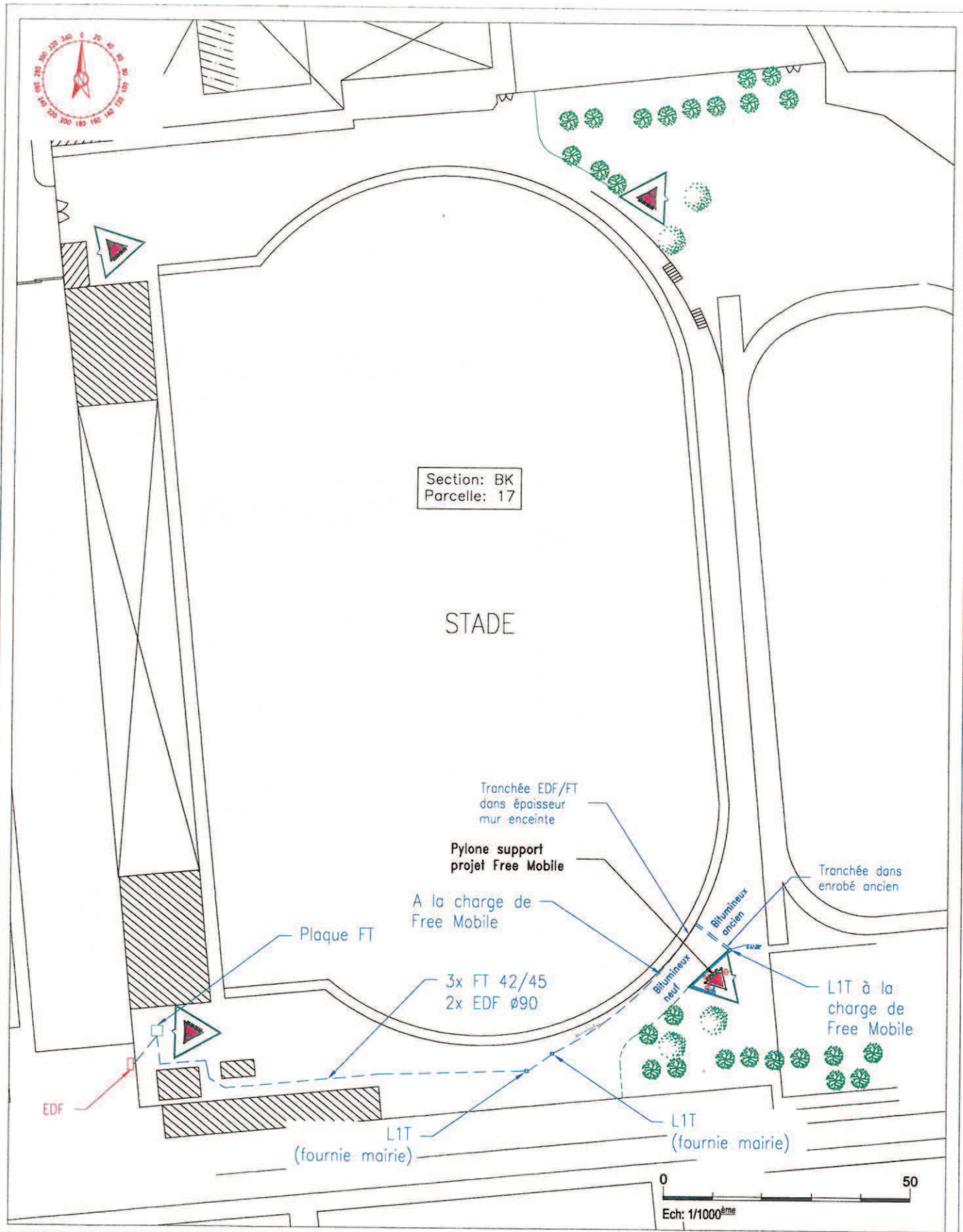
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Brigitte DEVESA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



Section: BK
Parcelle: 17

STADE

Tranchée EDF/FT
dans épaisseur
mur enceinte

Pylone support
projet Free Mobile

A la charge de
Free Mobile

Plaque FT

3x FT 42/45
2x EDF ø90

Tranchée dans
enrobé ancien

L1T à la
charge de
Free Mobile

EDF

L1T
(fournie mairie)

0 50
Ech: 1/1000^{ème}

1_MILITAIRE_13100

Stade CARCASSONNE - 26 Avenue des écoles militaires
13100 AIX EN PROVENCE

ID : 13001_011_01



N° FOLIO : 4

PLAN DE MASSE



DOSSIER : A.P.D.

INDICE : B

FICHER :

13001_011_01_APD_AIX_01.dwg

Date : 03/08/2011